

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00185 Numéro SIREN : 452 373 087 Nom ou dénomination : PAQUET
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2022 sous le numéro de dépôt 10349

1000 1000

1000 1000

1000 1000

1000 1000

1000 1000

1000 1000

1000 1000

1000 1000

1000 1000



Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 13 OCT 2022
sous le n° B

10 349

PAQUET

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

77 Route d'Ahuy

21121 FONTAINE LES DIJON

certifié conforme
à l'original

B. GAZEAU
Président

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

PAQUET

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

77 Route d'Ahuy

21121 FONTAINE LES DIJON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

À l'associé unique de la société PAQUET,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PAQUET relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 12 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socotec

Loïc VALICHON

Bilan Actif

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/03/2022	Net (N-1) 31/03/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	26 890	26 890		
Fonds commercial	0		0	0
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	26 891	26 890	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	431 423	424 070	7 354	9 718
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 728 856	1 544 742	184 113	137 756
Autres immobilisations corporelles	367 986	297 830	70 157	89 475
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 528 265	2 266 641	261 624	236 950
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	71 285		71 285	1 061
Créances rattachées à des participations	252 558		252 558	386 981
Autres titres immobilisés				
Prêts	21 171		21 171	21 171
Autres immobilisations financières	4 590		4 590	4 590
TOTAL immobilisations financières :	349 605		349 605	413 804
ACTIF IMMOBILISÉ	2 904 760	2 293 532	611 228	650 754

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	352 420		352 420	301 438
Stocks d'en-cours de production de biens	290 489		290 489	256 000
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	642 909		642 909	557 438
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 902 642		2 902 642	2 365 588
Autres créances	426 263		426 263	237 473
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 328 905		3 328 905	2 603 061
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	374 918		374 918	952 711
Charges constatées d'avance	100 213		100 213	114 042
TOTAL disponibilités et divers :	475 131		475 131	1 066 753
ACTIF CIRCULANT	4 446 945		4 446 945	4 227 252

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	7 351 705	2 293 532	5 058 173	4 878 005
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Bilan Passif

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2022	Net (N-1) 31/03/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 300 000	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 291	4 291
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	514 450	495 572
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	73 810	18 878
TOTAL situation nette :	922 551	848 741
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	922 551	848 741
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 001 587	1 764 338
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	1 001 587	1 764 338
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 862 395	1 299 080
Dettes fiscales et sociales	1 186 802	927 585
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	79 085	38 260
TOTAL dettes diverses :	3 128 283	2 264 926
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 752	
DETTES	4 135 622	4 029 264
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	5 058 173	4 878 005

Compte de Résultat (Première Partie)

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/03/2022	Net (N-1) 31/03/2021
Ventes de marchandises				1 235
Production vendue de biens	8 287		8 287	9 869
Production vendue de services	15 377 892		15 377 892	10 810 536
Chiffres d'affaires nets	15 386 180		15 386 180	10 821 640
Production stockée			34 489	41 192
Production immobilisée				34 393
Subventions d'exploitation			15 650	10 083
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			195 862	215 004
Autres produits			4 313	7 604
PRODUITS D'EXPLOITATION			15 636 494	11 129 917
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 978 078	2 114 911
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(50 982)	(57 358)
Autres achats et charges externes			8 624 220	5 179 770
TOTAL charges externes :			11 551 316	7 237 322
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			213 556	251 123
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 786 205	2 638 298
Charges sociales			955 928	892 692
TOTAL charges de personnel :			3 742 133	3 530 990
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			95 637	125 919
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			95 637	125 919
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			97	26 934
CHARGES D'EXPLOITATION			15 602 740	11 172 289
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			33 754	(42 372)

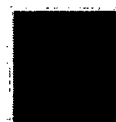
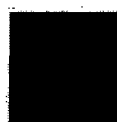
Compte de Résultat (Seconde Partie)

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2022	Net (N-1) 31/03/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	33 754	(42 372)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	26 819	133 990
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	421	867
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	27 240	134 857
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	25 485	69 775
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	25 485	69 775
RÉSULTAT FINANCIER	1 756	65 083
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	35 510	22 710
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 036
Produits exceptionnels sur opérations en capital	38 300	8 700
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	38 300	11 736
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		15 568
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		15 568
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	38 300	(3 832)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	15 702 034	11 276 510
TOTAL DES CHARGES	15 628 225	11 257 632
BÉNÉFICE OU PERTE	73 810	18 878

Annexe



Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- total bilan : 5 058 173. 31 €
- chiffre d'affaires : 15 386 179.62 €
- résultat net comptable : 73 809.69 €

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- remboursement de la totalité des Prêts Garantis par l'Etat, souscrit pendant la pandémie de COVID-19, à l'échéance. Pour mémoire, repart à concurrence du même montant entre nos 4 partenaires financiers.

- Dans le cadre du projet de rachat du foncier à la SAS ENTREPRISE PAQUET, celle-ci a consenti à un abandon de loyer de 6 mois soit les loyers de juillet à décembre 2021.

Le rachat du foncier s'étant concrétisé le 17/12/2021.

- L'exercice a été marqué par la poursuite de la crise sanitaire et par la guerre en Ukraine qui sévit depuis le 24 février 2022.

Bien qu'il n'y ait aucune exposition directe à la Russie ou à l'Ukraine, ces événements pourraient entraîner des conséquences négatives sur l'activité de la société, sa situation financière, sa trésorerie ou son résultat, notamment en raison de l'impact sur les prix d'achat des matières premières utilisées pour l'activité.

A la date d'établissement des comptes de la société, aucun élément susceptible d'affecter significativement l'activité de la société n'est pourtant intervenu.

En fonction de sa connaissance actuelle des éléments connus au moment de l'arrêté des comptes, la direction estime que le niveau de trésorerie permet de garantir la continuité de l'exploitation sur les 12 prochains mois mais sans pour autant permettre d'estimer de manière fiable l'impact final à venir de ces événements sur l'activité.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, homologué par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3. IMMOBILISATIONS

- Tableau des immobilisations : voir annexe

- Tableau des amortissements : voir annexe

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règle ou à leur coût de production.

Le fonds de commerce exploité à Fontaine les Dijon a été apporté le 30 septembre 2004 pour 0.15 €

Les amortissements des logiciels et progiciels sont calculés en mode linéaire sur 1 an.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des i ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions et agencements de construction : 5 à 10 ans - linéaire
- Installations techniques et outillage industriel : 3 à 10 ans - linéaire
- Installations générales, agencements divers : 10 ans - linéaire
- Matériels de transport : 4 à 5 ans - linéaire
- Matériels de bureau, informatique et mobilier : 4 à 10 ans - linéaire ou dégressif

Immobilisations financières :

- Tableau des créances rattachées à des participations
- Etat des échéances des créances et des dettes

4. STOCKS

- Tableau Variation détaillée des stocks et en cours

5. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Tableau Etat des échéances des créances et des dettes
- Les effets escomptés non échus s'élèvent à 0 €
- Tableau Produits à recevoir
- Tableau Charges constatées d'avance

Immobilisations

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22

Édition du 12/09/22

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	26 891		
TOTAL immobilisations incorporelles :	26 891		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			6 690
Constructions sur sol propre	153 237		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	271 497		
Installations techniques et outillage industriel	1 635 106		100 770
Installations générales, agencements et divers	44 802		
Matériel de transport	268 323		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	42 366		12 851
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 415 331		120 311
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	388 042		136 863
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	25 761		200
TOTAL immobilisations financières :	413 803		137 063
TOTAL GÉNÉRAL	2 856 025		257 374

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légaies
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			26 891	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			26 891	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre			159 927	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			271 497	
Install. techn., matériel et out. industriels		7 020	1 728 856	
Inst. générales, agencements et divers			44 802	
Matériel de transport		356	267 967	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			55 217	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		7 376	2 528 265	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		201 062	323 843	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		200	25 761	
TOTAL immobilisations financières :		201 262	349 605	
TOTAL GÉNÉRAL		208 638	2 904 760	

Amortissements

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22

Edition du 12/09/22

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	26 890			26 890
TOTAL immobilisations incorporelles :	26 890			26 890
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	144 366	8 900		153 266
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	270 649	154		270 804
Installations techn. et outillage industriel	1 497 349	54 413	7 020	1 544 742
Inst. générales, agencements et divers	33 988	1 391		35 379
Matériel de transport	198 632	26 318	356	224 594
Mat. de bureau, informatique et mobil.	33 396	4 461		37 857
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 178 380	95 637	7 376	2 266 641
TOTAL GÉNÉRAL	2 205 270	95 637	7 376	2 293 532

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22
Devise d'édition EURO

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		71 285	
Créances rattachées à des participations		252 558	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

État des Échéances des Créances et Dettes

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22

Edition du 12/09/22

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	252 558		252 558
Prêts	21 171		21 171
Autres immobilisations financières	4 590		4 590
TOTAL de l'actif immobilisé :	278 320		278 320
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 902 642	2 902 642	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 043	1 043	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 722	1 722	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	249 600	249 600	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	6 552	6 552	
État - Divers			
Groupe et associés	143 217	143 217	
Débiteurs divers	24 130	24 130	
TOTAL de l'actif circulant :	3 328 905	3 328 905	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	100 213	100 213	

TOTAL GÉNÉRAL	3 707 437	3 429 118	278 320
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 001 587	957 957	43 630	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 862 395	1 862 395		
Personnel et comptes rattachés	166 210	166 210		
Sécurité sociale et autres organismes	234 675	234 675		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	766 730	766 730		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	19 187	19 187		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	79 085	79 085		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 752	5 752		

TOTAL GÉNÉRAL	4 135 622	4 091 992	43 630	
----------------------	------------------	------------------	---------------	--

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Stocks revendus en l'état Marchandises				
Approvisionnement Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements	352 420	301 438	50 982	
TOTAL I	352 420	301 438	50 982	

Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels				
TOTAL II				

Production en cours Produits Travaux Études Prestations de services	290 489	256 000	34 489	
TOTAL III	290 489	256 000	34 489	

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)	II + III	34 489	
---	-----------------	---------------	--

Les stocks de matières premières et d'approvisionnements sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.
Les stocks de travaux en cours de production sont évalués au coût de revient. Le coût incorpore toutes les charges directes reçues et à recevoir.

L'inventaire physique des stocks a été réalisé le 31/03/2022.

Produits à Recevoir

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22

MONTANT DES PRODUITS À RÉCEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	405 574
Personnel	
Organismes sociaux	708
État	6 552
Divers, produits à recevoir	8 315
Autres créances	12 450
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	49
TOTAL	433 648

Charges et Produits Constatés d'Avance

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	100 213	5 752
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	100 213	5 752

Composition du Capital Social

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	300000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	300000	1

PAQUET SAS

Edition du 12/09/22

TOTAL

Provisions Inscrites au Bilan

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

Charges à Payer

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 122
Dettes fiscales et sociales	41 570
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	6 698
Autres dettes	16 210
TOTAL	132 600

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

PAQUET SAS

Edition du 12/09/22

	TOTAL	15 386 180
--	-------	------------

	TOTAL	
--	-------	--

Quotes-Parts de Résultat sur Opérations Faites en Commun

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22
Devise d'édition EURO

AFFAIRES BÉNÉFICIAIRES	Résultat global	Résultat transféré

TOTAL		
-------	--	--

RAPPEL : Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
---	--

AFFAIRES À PERTE	Résultat global	Résultat transféré

TOTAL		
-------	--	--

RAPPEL : Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
---	--

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22

Page 18

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22
Devise d'édition EURO

NATURE	Montant
Transfert de charges d'exploitation	152 434
Transfert Avantages en nature	29 629
Transfert de charges de personnel	13 800
TOTAL	195 862

Les transferts de charges d'exploitation sont essentiellement constitués par la refacturation de frais de gestion aux SCCV:

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Produits d'éléments d'actifs cédés	35 500	775000
Autres produits exceptionnels	2 800	778000

TOTAL	38 300	
-------	--------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
-------	--	--

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts.
Résultat courant	35 510	
Résultat exceptionnel (hors participation)	38 300	
Résultat comptable (hors participation)	73 810	

Après affectation de la participation (0) et des crédits d'impôts (0), le résultat comptable après impôts s'élève à 73 809.69 €.
Intégration fiscale : la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice clos le 31/03/2011 selon le principe de neutralité.
La société bénéficiant de déficit propre restant à reporter, aucune écriture n'a été comptabilisée vis à vis de la société tête de groupe BATIPAQ SAS.

6. AUTRES INFORMATIONS

- Cessions de créances professionnelles

Le montant des créances cédées au 31/03/2022 s'élève à 911 804.84 € reparti de la manière suivante :

- BPI France : 489 808.82 €
- BTP Banque : 421 996.02 €
- C.Epargne : 0.00 €

Au 31 mars 2022, une somme de 550 769.52 € est mobilisée sous forme d'avance auprès de BPI France pour 192 072.92 € et sous forme de cession Dailly auprès de BTP Banque pour 358 696.60 €.

Une ligne de cession de créances professionnelles Dailly a été souscrite auprès du CIC Factoring Solutions à hauteur de 400 000 € en février 2022. Aucune cession de marché n'a été réalisé sur cette fin d'exercice.

- Engagements en matière de pensions ou indemnités assimilées :

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite est couvert par une assurance spécifique.

Les hypothèses retenues pour l'engagement I.F.C sont les suivantes :

- prise en compte de la table de mortalité TF00-02 et TH00-02
- taux d'augmentation des salaires : 1.50 %
- taux de charges sociales patronales : 50.00 %

Compte tenu de ces critères, l'engagement total actualisé est évalué à 614 288.19 €, les sommes versées au titre du contrat s'élèvent à 81 107.20 € au 31/12/2021. Elles ne sont pas comptabilisées en provisions pour risques et charges.

Au 01/11/2021, le passif social s'élève à 384 485.58 €, en conséquence l'engagement résiduel pour la SAS PAQUET s'élève à 303 378.38 €.

Le prochain départ à la retraite se situant en septembre 2025, il a été procédé à la reprise des versements en février 2022.

- Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 8 262.00 €

Au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal : 0.00 €
soit des honoraires totaux s'élevant à 8 262.00 €

Crédit-Bail

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22

Edition du 12/09/22

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1 852 399		1 852 399
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs			844 329		844 329
- dotations de l'exercice			316 225		316 225
TOTAL			691 845		691 845

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs			876 561		876 561
- dotations de l'exercice			316 121		316 121
TOTAL			1 192 682		1 192 682

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus			263 807		263 807
- à plus d'un an et cinq ans au plus			549 191		549 191
- à plus de cinq ans			40 802		40 802
TOTAL			853 800		853 800

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus			4 139		4 139
- à plus d'un an et cinq ans au plus			11 285		11 285
- à plus de cinq ans			3 100		3 100
TOTAL			18 524		18 524

Mont. pris en charge dans l'exercice			316 121		316 121
--------------------------------------	--	--	---------	--	---------

Rappel : Redevance de crédit bail					316 121
-----------------------------------	--	--	--	--	---------

Engagements Financiers

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22

Edition du 12/09/22

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	60 000
CM FACTORING 60 000	

TOTAL	60 000
-------	--------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	829 231
caution marché privé BPB	
caution marché privé retenue de garantie CIC 215 580	
caution marché public CIC 140 400	
caution retenue de garantie BTP Banque 300 317	
Garantie à 1ère demande marché public 172 934	

TOTAL	829 231
-------	---------

Effectif Moyen

PAQUET SAS

Période du 01/04/21 au 31/03/22
Edition du 12/09/22
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	2	
Ouvriers	55	
TOTAL	78	

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : PAQUET SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2				
Adresse de l'entreprise Route d'Ahuy 21121 FONTAINE LES DIJON		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET* 4 5 2 3 7 3 0 8 7 0 0 0 1 7		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 3 1 0 3 2 0 2 2				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	26 890	
		Fonds commercial (I)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	424 070	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 544 742	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	297 830	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	71 285	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	252 558	
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG	21 171	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	4 590	
TOTAL (II)		BJ	BK	2 293 532		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	352 420	
		En cours de production de biens	BN	BO	290 489	
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 902 642	
		Autres créances (3)	BZ	CA	426 263	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	374 918		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	100 213		
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 446 945		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	7 351 705	1A	2 293 532	5 058 173

© Sage

Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

certifié en forme
à l'original

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2022

Désignation de l'entreprise		PAQUET SAS		Néant ☐		*	
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	4 291				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD	30 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	514 450				
	Report à nouveau	DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	73 810				
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
		TOTAL (I)	DL	922 551			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	511 779				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 862 395				
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 186 802				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA	568 894				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	5 752				
	TOTAL (IV)	EC	4 135 622				
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 058 173				
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B					
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C				
		Écart de réévaluation libre	1D				
		Réserve de réévaluation (1976)	1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 089 960					
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	728 000					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2022

Désignation de l'entreprise PAQUET SAS		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	38 300
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	38 300
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	38 300
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	15 702 034
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	15 628 225
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	73 810
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	2 902
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	321 940
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	195 862
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6	
		obligatoires	A9
	dont cotisations facultatives Madelin	A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Désignation de l'entreprise : PAQUET SAS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	26 891	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	153 237	KK		KL	6 690	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	271 497	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	1 635 106	KT		KU	100 770	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		Dont Composants	M3		KV	44 802	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	268 323	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	42 366	LC		LD	12 851	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	2 415 331	LO		LP	120 311	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	388 042	8V		8W	136 863
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	25 761	1U		1V	200		
TOTAL IV					LQ	413 803	LR		LS	137 063		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	2 856 025	ØH		ØJ	257 374		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4				
				1	2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	26 891	1X			
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	159 927	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	271 497	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	7 020	MK	1 728 856	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	44 802	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	356	MQ	267 967	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	55 217	MU		
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG	7 376	NH	2 528 265	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX	201 062	ØY	323 843	ØZ		
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	200	2F	25 761	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	201 262	NK	349 605	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	208 638	ØL	2 904 760	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2022

Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: PAQUET SASNéant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise PAQUET SAS										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	26 890	PF	0	PG		PH	26 890		
TOTAL I		RK	26 890	RM		RN		RO	26 890		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	144 366	PN	8 900	PO		PQ	153 266		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	270 649	PW	154	PX		PY	270 804		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 497 349	QA	54 413	QB	7 020	QC	1 544 742		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	33 988	QE	1 391	QF		QG	35 379		
	Matériel de transport	QH	198 632	QI	26 318	QJ	356	QK	224 594		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	33 396	QM	4 461	QN		QO	37 857		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	2 178 380	QV	95 637	QW	7 376	QX	2 266 641		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	2 205 270	ØP	95 637	ØQ	7 376	ØR	2 293 532		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		PAQUET SAS		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
		- d'exploitation	UE	UF	
Dont dotations et reprises		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2022

Désignation de l'entreprise : PAQUET SAS										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	252 558	UM		UN	252 558				
	Prêts (1) (2)			UP	21 171	UR		US	21 171				
	Autres immobilisations financières			UT	4 590	UV		UW	4 590				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	2 902 642		2 902 642						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) UO)			ZJ									
	Personnel et comptes rattachés			UY	1 043		1 043						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	1 722		1 722						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	249 600		249 600						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	6 552		6 552						
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	143 217		143 217						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	24 130		24 130						
	Charges constatées d'avance			VS	100 213		100 213						
	TOTAUX			VT	3 707 437	VU	3 429 118	VV	278 320				
	RENNVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	200								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	200									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	511 779	466 117	45 662							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	1 862 395	1 862 395								
Personnel et comptes rattachés			8C	166 210	166 210								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	234 675	234 675								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	766 730	766 730								
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	19 187	19 187								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	568 894	568 894								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L	5 752	5 752								
TOTAUX			VY	4 135 622	VZ	4 089 960		45 662					
RENNVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : PAQUET SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/03/2022			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA	73 810		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	21 113	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	3 976		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7			
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	37 630	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	37 630		
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
- imposées aux taux de 0 %						ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme			WN				
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW				
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3				
						TOTAL I	136 529			
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT	50 398			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
	- imposées au taux de 0 %						WH			
	- imposées au taux de 19 %						WP			
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
	- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales*		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)						ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						ZY			
	Majoration d'amortissement*						XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 octies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 octies A)	L5	
		ZFU-TE (art.44 octies A)	OV		Société investissements immobiliers octies (art. 202C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecim)	IF		Zone franche d'activité nouvelle pénétration (art. 44 quaterdecies)	XC	
					Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH		14 640			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	14 640	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créances déduites par le report en arrière de déficit	ZI					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2				

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	65 038
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	71 491	XJ	
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	71 491	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise PAQUET SAS

[illegible]

N° 2058-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>PAQUET SAS</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise PAQUET SAS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	- Réserves légales		ZB		
							- Autres réserves		ZD	18 878	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	18 878		Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			ØF	18 878		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	18 878
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7		YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance								YT	5 278 612
		— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8		XQ	377 323
		— Personnel extérieur à l'entreprise								YU	1 094 874
		— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	441 570
		— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	
		— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	1 431 841
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	8 624 220
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	37 358
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		9Z	176 199		
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	213 557		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	392 129	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	1 368 405	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØB	2 317 314	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	— Numéro de centre de gestion agréé*				XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-4 si oui cocher 1 sinon 0)			ZR	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	71 491	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : PAQUET SAS						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		CADRE A: le plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 13 à 19 de la colonne) ⑨					
	CADRE B: le plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 17 à 19 de la colonne) ⑩						
	CADRE C: autres plus-values taxables à 19% ⑪	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	

N° 2059-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise : PAQUET SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU		Néant ☐	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)						
	TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
	sur 3 ans au titre de N-1						
	N-2						
	N-1						
	N-2						
	N-3						
	Sur 10 ans ou sur une durée N-4						
	différente (art.39 quaterdecies N-5						
	1 ter et 1 quater du CGI) N-6						
	(à préciser) au titre de : N-7						
	N-8						
N-9							
TOTAL 2							
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.							
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)				☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL							

Désignation de l'entreprise : PAQUET SAS Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 % Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)
---	---

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

N° 2059-D-SD2022

Désignation de l'entreprise : <u>PAQUET SAS</u>				Néant ☐ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-8 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PAQUET SAS				Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 01/04/2021		et clos le : 31/03/2022		Durée en nombre de mois 1 2		
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel : *				YP		
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	15 386 180	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	15 386 180	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	7 112	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD	34 489	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	151 725	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	193 326	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾						
Achats				ON	8 625 824	
Variation négative des stocks				OQ	(50 982)	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	2 497 134	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	97	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	11 072 073	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	4 507 433
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	4 507 433	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case				EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	15 386 180	
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	78	
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX	15 386 180	
Période de référence		GY	du	01/04/2021	GZ au 31/03/2022	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 2

N° SIRET 4 5 2 3 7 3 0 8 7 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PAQUET SAS

ADRESSE (voie) Route d'Ahuy

CODE POSTAL 21121

VILLE FONTAINE LES DIJON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination BATIPAQ
 N° SIREN (si société établie en France) 5 1 3 9 3 7 0 4 5 % de détention 100 Nb de parts ou actions 300000
 Adresse : N° 77 Voie ROUTE D'AHUY
 Code Postal 21121 Commune FONTAINE LES DIJON Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 2

N° SIRET 4 5 2 3 7 3 0 8 7 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PAQUET SAS

ADRESSE (voie) Route d'Ahuy

CODE POSTAL 21121 VILLE FONTAINE LES DIJON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SCV	Dénomination	L'OREE DE FONTAINE	N° SIREN (si société établie en France)	7 9 4 4 5 5 6 3 4	% de détention	1
Adresse :	N° 77	Voie	ROUTE D'AHUY	Code Postal	21121	Commune	FONTAINE LES DIJON
				Pays	FR		
Forme juridique	SCV	Dénomination	LES VIGNES DE FONTAINE	N° SIREN (si société établie en France)	8 1 0 6 4 4 3 3 6	% de détention	20
Adresse :	N° 77	Voie	ROUTE D'AHUY	Code Postal	21121	Commune	FONTAINE LES DIJON
				Pays	FR		
Forme juridique	SCV	Dénomination	LA FONTAINOISE	N° SIREN (si société établie en France)	8 2 2 5 5 2 6 8 3	% de détention	50
Adresse :	N° 77	Voie	ROUTE D'AHUY	Code Postal	21121	Commune	FONTAINE LES DIJON
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	LA DERNIERE VIGNE	N° SIREN (si société établie en France)	8 3 1 3 0 0 5 8 7	% de détention	1
Adresse :	N° 77	Voie	ROUTE D'AHUY	Code Postal	21121	Commune	FONTAINE LES DIJON
				Pays	FR		
Forme juridique	SCV	Dénomination	LE CLOS SAINT BERNARD	N° SIREN (si société établie en France)	8 3 5 1 6 8 2 5 3	% de détention	20
Adresse :	N° 77	Voie	ROUTE D'AHUY	Code Postal	21121	Commune	FONTAINE LES DIJON
				Pays	FR		
Forme juridique	SCV	Dénomination	LES DOMINICAINES	N° SIREN (si société établie en France)	8 7 7 7 9 5 6 5 8	% de détention	5
Adresse :	N° 77	Voie	ROUTE D'AHUY	Code Postal	21121	Commune	FONTAINE LES DIJON
				Pays	FR		
Forme juridique	SCV	Dénomination	LES TERRES DE FONTAINE	N° SIREN (si société établie en France)	8 7 8 1 0 0 4 2 9	% de détention	10
Adresse :	N° 77	Voie	ROUTE D'AHUY	Code Postal	21121	Commune	FONTAINE LES DIJON
				Pays	FR		
Forme juridique	SCV	Dénomination	14 FAUBOURG PERPREUIL	N° SIREN (si société établie en France)	9 0 2 7 7 0 0 6 4	% de détention	20
Adresse :	N° 77	Voie	ROUTE D'AHUY	Code Postal	21121	Commune	FONTAINE LES DIJON
				Pays	FR		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise PAQUET SAS

Forme juridique	SAS	Dénomination	BATIPAQ
N° SIREN (si société établie en France)	513937045	% de détention	6
Adresse : N°	77	Voie	ROUTE D'AHUY
Code Postal	21121	Commune	FONTAINE LES DIJON
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

PAQUET
Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 euros
Siège social : 77 Route d'Ahuy
21121 FONTAINE LES DIJON
452 373 087 RCS DIJON

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'affectation des résultats proposée est conforme aux dispositions du Code de Commerce et des statuts de notre société, savoir :

Origine

Résultat de l'exercice..... 73.809,69 euros

Affectation

Au poste « autres réserves » 73.809,69 euros

EXTRAIT ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 20 SEPTEMBRE 2022

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 73.809,69 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice..... 73.809,69 euros

Affectation

Au poste « autres réserves » 73.809,69 euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois précédents exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

Pour copie certifiée conforme
Monsieur Stéphane GAZELLE
PRESIDENT

